ACADÉMIE
DE MONTPELLIER
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Hérault

DIvision des
Personnels
Enseignants 1er degré

Affaire suivie par
Lauréats34@ac-
montpellier

31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
cedex 2

DEMANDE DE CLASSEMENT –
PROFESSEURS DES ECOLES STAGIAIRES
Session 2025

RETOUR OBLIGATOIRE à la DIPER 1er degré pour le mercredi 12 Novembre 2025

(Décret n°90-680 du 1er août 1990- Décret n°51-1423 du 5 décembre 1951- décret 2023-729 du 7 août 2023)

M., Mme (Nom Prénom) .....
Date de naissance.....

Professeur(e) des écoles stagiaire, reconnaît avoir été informé (e) des dispositions règlementaires applicables en matière de classement,

JE DECLARE

❒ **N'avoir pas accompli de services susceptibles d'être pris en compte dans le classement.**

OU

❒ Etre **susceptible** de **bénéficier d'un classement** lors de ma stagiarisation du fait de mes services antérieurs :

❒ Service National / Universel / Civique effectué du ..... au .....

❑ Fonctionnaire titulaire de l'Etat, des collectivités territoriales ou des établissements publics classés en catégories A ❑ B ❑ C ou D ❑

❑ Agent non titulaire d'Etat, des collectivités territoriales ou des établissements publics- (AED, AVSI, Emploi Avenir Professeur MI/SE – MA, Contractuel Alternant

❑ Professeur, lecteur ou assistant étranger (voir annexes 2,3 et 4 pour modalités de validation).

❒ Activité professionnelle

❒ Enseignement privé (hors maître d'internat et surveillant d'externat dans un établissement privé)

❒ Autre : précisez .....

ATTENTION : pour **TOUTES LES DEMANDES, joindre IMPERATIVEMENT une LISTE RECAPITULATIVE de tous les emplois, à l'aide du modèle en pièce jointe, dans l'ordre CHRONOLOGIQUE (les pièces justificatives seront classées dans le même ordre).**

TRES SIGNALE : tout service antérieur, non justifié, ne pourra être pris en compte dans le classement, qui sera **effectué aux vues des seuls documents fournis**, (merci de préciser si vous êtes dans l'attente d'un justificatif). **AUCUN RAPPEL NE SERA FAIT.**

LE PRESENT DOCUMENT EST A RETOURNER OBLIGATOIREMENT A LA DIPER, MEME EN L'ABSENCE DE SERVICES SUSCEPTIBLES D'ETRE PRIS EN COMPTE.

Pièces justificatives :
❒ ci-jointes
❒ seront envoyées dès que possible (**uniquement pour les documents nécessitant un délai pour leur obtention).**

A ....., le
Signature